

Titre de la proposition : Proposition pour promouvoir le sport

Date : 10/10/2023

Signataires de la proposition : Membres du GT

Constats :

Constatant qu'en 2018, près de la moitié de la population adulte âgée de plus de 18 ans (49 %) était en surpoids (IMC \geq 25) et 16 % était obèse (IMC \geq 30)¹ ;

Constatant que les prévalences de surpoids et d'obésité sont plus élevées en Wallonie que dans les autres régions² ;

Constatant qu'en 2018 chez les adolescents, la prévalence du surpoids (incluant l'obésité) était de 15,5 % chez les garçons et 14,5 % chez les filles³ ;

Considérant que la surcharge pondérale est un problème de santé publique important en Belgique. Le surpoids et l'obésité favorisent le développement de maladies chroniques (diabète de type 2, maladies cardiovasculaires, cancers)⁴ ;

Considérant que la pratique d'une activité physique régulière permet (avec une alimentation équilibrée) de lutter contre l'obésité⁵⁶ ;

Recommandations :

C'est pourquoi Génération Engagée propose :

- Intégrer le sport et l'activité physique dans les initiatives de santé publique pour prévenir les maladies liées au mode de vie sédentaire.
- De promouvoir le sport auprès des jeunes dans les écoles et en dehors sous un autre angle que celui de la recherche de performance.

1

[https://www.belgiqueenbonnesante.be/fr/etat-de-sante/determinants-de-sante/statut-ponderal#:~:text=Surpoids%20et%20ob%C3%A9sit%C3%A9%20chez%20les%20adolescents,-Situation%20en%202018&text=l'ob%C3%A9sit%C3%A9%20chez%20les%20adolescents,la%20signification%20statistique%20est%20inconnue\).](https://www.belgiqueenbonnesante.be/fr/etat-de-sante/determinants-de-sante/statut-ponderal#:~:text=Surpoids%20et%20ob%C3%A9sit%C3%A9%20chez%20les%20adolescents,-Situation%20en%202018&text=l'ob%C3%A9sit%C3%A9%20chez%20les%20adolescents,la%20signification%20statistique%20est%20inconnue).)

2 Ibidem

3 Ibidem

4 Ibidem

5

<https://www.je-consulte.be/page/obesite-infantile-prise-en-charge-prevention-consequence-jeunes-enfants-surpoids-belgique.html>

6 <https://www.lesengages.be/notre-projet-de-societe/regeneration-du-vivant/plus-de-sport-a-lecole/>

- De promouvoir le sport de façon à ne pas gêner les disciplines (ex : foot/danse).
- Que les mutuelles remboursent 40€ à leurs affiliés qui pratiquent la marche à pied à raison de 10 000 pas par jour comme elles le font pour les inscriptions dans des clubs sportifs (3 65 X 10 000 pas par an).